

Rapport 2006 de la CNUCED sur les PMA
Diversifier et booster la production

SUITE EN PAGE 4

Enseignement supérieur
La recherche scientifique se cherche

SUITE EN PAGE 6

Nouveaux accords de pêche RIM-UE
Augmentation des bateaux, maintien des compensations et réduction de l'effort de pêche

SUITE EN PAGE 8

L'identité perdue de Nouakchott
De la confiscation des droits des Tendgha (Ichouganen) à la fondation improvisée

SUITE EN PAGE 10

Mutinerie à la prison civile de Nouakchott
Les raisons du régisseur

La mutinerie des prisonniers du droit commun détenus au niveau de la prison civile de Nouakchott fait suite selon le régisseur de cette prison aux mesures de sécurité entreprises visant l'organisation des visites des parents de prisonniers et l'inspection des colis destinés aux prisonniers, qui a conduit à la saisie de produits interdits comme la drogue.

L'application de ces mesures a conduit certains prisonniers à casser les portes et briser les caméras de surveillance. Pour mettre fin à cette situation, une unité de la garde nationale est intervenue pour remettre de l'ordre dans la prison durant la soirée du 18 juillet en faisant usage massif de grande lacrymogènes.

Selon le régisseur, une augmentation de 75 % des allocations des prisonniers a eu lieu en 2006 ainsi que l'octroi de nouvelles allocations de santé. Cependant compte tenu de la surpopulation de la prison civile de Nouakchott il est temps de finir les travaux de finition de la nouvelle maison d'arrêt de Dar Naim. Car en dehors des déclarations du régisseur, le vrai problème de la prison civile c'est la surpopulation.

La Société de Construction et de Gestion Immobilière (Socogim) est surchargée. Chargée d'une chaîne d'activités. De par le monde, ces responsabilités semblent être partagées entre divers intervenants. La Socogim cherche le bailleur de fonds, aménage les terrains, fait la construction, branche ses constructions à l'eau et l'électricité, commercialise ses constructions, joue le rôle du banquier avec les acquéreurs et fait le recouvrement... Bref, une vraie nébuleuse. Enquête.

RESTRUCTURER CONTRE VENTS ET MARÉES

Des logements achevés du programme plage

Quand on ajoute à toutes ces nouveautés citées ci-dessus, les taux bancaires faramineux (12% par an) appliqués à la société depuis qu'elle a recours au système bancaire, l'absence de réelles qualifications nationales dans le domaine du bâtiment et les méfaits de la mafia des spéculateurs immobiliers, ainsi que ceux des administrateurs insouciant, on peut avoir une idée des défis auxquels la Socogim est confrontée.

En effet, il y a moins d'une année, 3 défis majeurs étaient à relever pour la Socogim. D'abord un défi d'ordre structurel relatif au personnel. Chaque directeur général avait fait le plein de recrutements plus ou moins clientélistes. C'est ainsi, qu'un audit des ressources humaines dévoilera le caractère pléthorique du personnel dont une majorité était composée de personnes incompé-

tentes et oisives. D'où une restructuration suivie de départs volontaires.

Le deuxième défi était relatif à l'investissement en cours (programme de 1002 logements/ plage). Un investissement de l'ordre de 4 milliards d'ouguiya instable et évolutif à travers lequel, la Socogim s'est engagée auprès de 3 banques pour 4 milliards d'ouguiya avec un taux d'intérêt de 12% sur une année : BCI (400 logements), BADH (402 logements) et BMCI (200 logements). Les agios comptabilisés par ces banques en raison des retards d'exécution avoisinent actuellement 1 milliard d'ouguiya. Car au titre des conventions, il n'a pas été prévu des clauses qui protègent la socogim en cas de force majeure pour bloquer les agios.

Les mauvaises habitudes ont la peau dure: Agios astronomiques, bradage et spéculation

Avec 4 années de retard, (les programmes ayant débutés en 2002), 1

milliard d'ouguiya d'agios sont actuellement sur le dos de la Socogim. Pourtant, les arrêts des travaux ayant retardés la fin des chantiers se justifient par des arguments discutables. Les entrepreneurs avaient jugé notamment en 2003 qu'il y a eu hausse des prix et ont demandé des révisions de prix alors qu'il s'agit dans le cas d'espèce de marchés non révisables et non actualisables. En septembre 2005, tous les chantiers étaient presque à l'arrêt. Certains d'entre eux étaient au stade d'élévation. Or, le problème n'était pas seulement la hausse des prix. Il y avait la complaisance dans le suivi, l'absence de qualifications de certaines entreprises qui n'ont d'adresse qu'un téléphone GSM. Entre septembre 2005 et juillet 2006, il aura fallu de la fermeté, de l'ingéniosité et des batailles pour que la Socogim espère voir les travaux finir fin d'année 2006. Sur 1002 logements, seuls 170 ne seraient pas au stade de fin des travaux.

SUITE EN PAGE 3

Modifications apportées au code électoral Le CMJD à l'écoute de la CFCD

Les modifications apportées au code électoral (voir encadré) ont été différemment appréciées par la classe politique mauritanienne. La Coalition des forces du changement démocratique (CFCD) regroupant 10 partis et formations politiques dont les partis de l'opposition d'avant le 3 août a exprimé ses réserves.

Le reste de la classe politique dont les partis symbolisant l'ex-

majorité de l'avant le 3 août n'ont pas réagi à ces modifications examinées et approuvées lors du conseil des ministres du 5 juillet.

Après une rencontre avec le chef de l'Etat et deux correspondances adressées au CMJD et au comité interministériel chargé de la transition démocratique les représentants de la CFCD étaient mercredi dernier avec le Colonel Alioune Ould Mohamed secrétaire permanent du CMJD devant lequel

ils ont exposé leurs griefs et qui les a attentivement écoutés dit-on. Les partis membres de la CFCD se lancent ainsi dans une course contre la montre pour amener le CMJD à revoir les amendements au code électoral avant leur approbation. Les partis et formations politiques membres de la CFCD ont émis le 11 juillet des réserves sur ces projets de loi remaniant le code électoral que le conseil des ministres avait adopté le 5 juillet.

SUITE EN PAGE 2



1^{er} OPÉRATEUR GSM DE MAURITANIE